



## Questions - Secteur secondaire

**J'ai terminé le secondaire et je veux m'inscrire à l'éducation des adultes pour terminer des cours préalables pour le cégep. Que dois-je faire?**

- Si vous habitez dans le secteur Aylmer, vous devez appeler au centre L'arrimage, 819-771-2503 poste 2 afin de procéder à votre inscription.
- Si vous habitez dans le secteur Hull, vous devez appeler au centre St-Raymond, 819-771-2503 poste 3 afin de procéder à votre inscription.

**Mon école secondaire me réfère à l'éducation des adultes. Quelles sont les démarches?**

- Avant de transférer vers l'éducation des adultes, une rencontre avec la conseillère d'orientation du SARCA sera proposée pour mieux comprendre la transition.

**L'éducation des adultes m'intéresse beaucoup. Par contre, mes parents sont réticents à ce changement. Comment puis-je les convaincre?**

- Une rencontre avec la conseillère d'orientation du SARCA permettra une meilleure compréhension du secteur adulte et surtout de bien mesurer l'impact de cette décision sur le cheminement scolaire. Il est donc possible de faire une rencontre parents adolescents.

**Je suis au secondaire et je ne sais pas ce que je veux faire comme travail plus tard.**

- Si tu fréquentes toujours ton école secondaire, tu peux demander d'avoir une rencontre avec la conseillère d'orientation de ton école. Elle sera en mesure de t'accompagner dans ta décision.

**J'aimerais vraiment fréquenter un centre d'éducation des adultes. À quel âge puis-je m'inscrire?**

- Tu dois avoir 16 ans avant le 1er juillet de l'année scolaire courante. Si tu as 16 ans le 2 juillet, tu dois attendre à la prochaine année scolaire.